

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte	Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be	
HELHa Campus Mons	159 Chaussée de Binche	7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be	
HELHa Gosselies	Rue Circulaire 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be	
HELHa Leuze-en-Hainaut	Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Education artistique et psychomotricité 2			
Code	PEIM2B48PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Véronique PERSONS (veronique.persoons@helha.be) Damien HOET (damien.hoet@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Peggy DAGNELIE (dagnelie@helha.be) Raymond ANDRE (andrer@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Raymond ANDRE (andrer@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be) Alice PILASTRE (alice.pilastre@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	30 h / 2 C
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	20
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	22_PEIM2B48PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'apprentissage permettront de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance des activités d'éducation corporelle et de psychomotricité dans le développement de l'enfant.

Elles permettront d'aborder l'interdisciplinarité.

Elles mettront les étudiants en situation concrète d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Un cours d'anatomie mettant en évidence le fonctionnement des systèmes respiratoire et circulatoire.
- Différentes conduites motrices travaillées en lien avec la pratique.
- L'interdisciplinarité par le biais de l'exploitation d'un album à danser.

Démarches d'apprentissage

- Cours théorique précédé d'ateliers pratiques pour aborder la respiration et la circulation.
- Cours théoriques où l'étudiant sera mis en situation de réflexion et où il sera amené à mettre sur pied des activités spécifiques aux notions abordées : exploitation d'un album à danser.
- Activités pratiques en lien avec les points de théorie abordés : mise en situation sous forme de didactique (danse).

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe lors des préparations des didactiques et suite aux séances pratiques données à la classe.

Ouvrages de référence

- Groupe EPS de recherche-action sur les livres-jeux, Les aventures de Pensatou et Têtenlère. Un album à danser : les sept secrets de M. Unisson (Album et livret d'accompagnement), Paris, Editions Ep&S

Supports

Notes de cours complétées par une prise de notes personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Eve	70			Exe	100

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q1, l'évaluation écrite comprend une partie anatomie et une partie méthodologie.

En Q3, les productions journalières ne seront plus comptabilisées dans la note ; il ne restera que l'examen écrit, c'est-à-dire la note d'anatomie et celle de méthodologie (une partie réussie en Q1 sera reportée en Q3).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEIM2B48PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de concevoir et de mener de façon autonome différentes activités telles que entre autres l'apprentissage et l'exploitation de chants ; la découverte d'oeuvres et de styles musicaux ; la réalisation de jeux rythmiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- maîtrise des notions de rythme et de pulsation
- improvisations rythmiques
- création de polyrythmies avec et sans instruments de percussion, avec des objets
- création d'accompagnements rythmiques
- méthodologie des jeux rythmiques
- répertoire de chants adaptés aux élèves de 5 à 12 ans
- réflexion sur les prolongements possibles des chants proposés
- élaboration de diverses activités d'éveil musical
- méthodologie de l'audition musicale
- liens avec le programme

Démarches d'apprentissage

- libération de la pulsation et du rythme (travail psychomoteur)
- Travail de la voix
- Développement de l'audition
- Ateliers de mise en pratique. Les étudiants seront amenés à produire leurs activités en rapport avec les matières abordées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

notes de cours

partitions

fichiers mp3

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue basée sur la participation active au cours. L'étudiant sera amené à constituer un carnet reprenant les diverses activités vécues durant l'année (description des activités, analyse personnelle, évolution des travaux liés aux différentes activités). Les étudiants veilleront à soigner la forme des documents rendus (orthographe, syntaxe, présentation).

Travaux de groupe avec présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	40	Evc + Trv	60	Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- évaluation étalée sur Q1Q2
- Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données et/ou compléter son carnet.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	22_PEIM2B48PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice PILASTRE (alice.pilastre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Donner envie d'agir en créant des motivations pour concerner l'étudiant vers davantage d'autonomie

En créant dans le plaisir l'expression sera favorisée, ce qui permettra de briser les blocages et de permettre à l'imaginaire de prendre le pouvoir. L'émotion sera libérée, et ce, par différents moyens (expérimenter, explorer, représenter, décrire, interpréter, transformer, modifier...) mais aussi par l'acquisition des outils et techniques indispensables à cette expression.

Sensibiliser aux valeurs esthétiques dans le but de développer la globalité de la personnalité des enfants et leur permettre de s'exprimer à partir de l'art.

Réagir : Libérer les forces créatrices et de la sorte les atouts artistiques des étudiants éveiller au jugement critique et affiner le sens esthétique. Emettre un avis motivé face à une œuvre (peinture, sculpture, architecture, spectacle...)

L'étudiant apprendra à concevoir et à préparer des activités créatives qu'il exploitera avec les enfants d'école primaire lors des stages pratiques. Il développera une perception globale des choses, celle-ci pouvant naître d'une émotion

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Continuité du cours de première adapté aux acquis de la classe ou du groupe ainsi qu'à leur évolution et aux intérêts interdisciplinaires. La partie pratique et la partie théorique seront étroitement mêlées en lien avec le programme.

Exercices d'observation à caractère ludique permettant de découvrir son propre potentiel créatif et éducation du regard en adoptant peu à peu le regard de l'artiste. Développement d'une attitude systématique de curiosité sans « a priori » par rapport à tout ce qui peut alimenter la création artistique. Utilisation d'un matériel plastique varié et inventif: peintures – encres – craies – papiers – outils divers. Découverte progressive des opérations plastiques, c'est-à-dire des processus mis en œuvre pour réaliser une production plastique par des exercices pratiques : découper, associer les formes pour créer des compositions, mise en valeur pour une présentation

Connaissance des arts, reflets d'une époque et facteur d'intégration à la société.

Construire une activité artistique adaptée aux enfants

Démarches d'apprentissage

En arts plastiques, la démarche n'est jamais linéaire et rebondit à chaque instant ; elle se nourrit des apports culturels, des découvertes, des émotions et de la méthodologie des activités plastiques et artistiques à l'école primaire.

Donner envie d'agir en créant des motivations pour concerner l'étudiant, acteur conscient de ses choix, vers

d'avantage d'autonomie : apprentissage par coopération, discussion-échange en sous-groupe puis groupe classe.

- Analyse de situations pédagogiques
- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

De nombreux livres pédagogiques mais aussi livres sur des artistes, cartes-photos de sculptures-peinture, film
Visite d'une ou deux expositions qui deviendront le point de départ d'activités
Geneviève casterman, Copain des peintres,
Nicole Morin, Artémot écrit ,CRDP Poitou- Charentes 1996

Supports

notes de cours , internet , livres

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du carnet est basée sur une participation active de l'étudiant . Sa présence est donc indispensable.
Le carnet de croquis reprend le vécu du cours , descriptif, analyse personnelle, documents et illustrations par les photos des réalisations lors de chaque cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	50	Evc + Trv	50	Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q1point conservé et pas de nouvelle interrogation sur la matière

Pour Q3 ,CM et examen non présenté l'évaluation portera sur la mise en ordre du carnet

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).